

Public et prérequis

- Tous publics répondant aux conditions suivantes :
 - Etre titulaire du permis B en cours de validité
 - 24 ans minimum
 - Apte médicalement conformément au décret n°2012-886 du 17 juillet 2012 relatif au contrôle médical de l'aptitude à la conduite
 - Ayant satisfait à l'ETG (si plus de 5 ans de permis)

Durée

- 105 heures
- 5 stagiaires maximum

Horaires : 8h15 - 11h45 / 13h00 - 16h00

Les horaires peuvent être adaptés en poste du matin ou de l'après-midi en fonction des disponibilités de chacun

Principaux contenus

- Préparation aux interrogations écrites et orales
- Contrôles de sécurité
- Conduite et manœuvre en sécurité, de manière écologique et économique

Modalités de la formation

- Présentiel

Moyens et méthodes pédagogiques

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Salles de cours équipées de moyens multimédia.
- Aires d'évolution spécialement aménagées.
- Véhicules porteurs adaptés à l'enseignement.
- Fiche de suivi et livret d'apprentissage.
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques.

Profil des formateurs

- Titulaire d'un BEPECASER, TP ECSR ou équivalent mention GROUPE LOURD
- Autorisation d'enseigner en cours de validité
- Permis de conduire de la catégorie concernée (à jour)

Accessibilité aux personnes handicapées

- Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

Tarifs

- Prix public: 2450.00 € TTC

Pour tout renseignement tarifaire, veuillez nous contacter.



Permis de conduire D

Objectifs généraux

Etre capable de conduire un véhicule affecté au transport en commun de personnes comportant plus de 8 passagers (conducteur non compris). Aux véhicules de cette catégorie peut être attelée une remorque ne dépassant pas 750 kg P.T.A.C.

Lieu de d'information

- ◆ Wormhout (59470) – 47 rue d'Esquelbecq
N°Agrément : E1805900210 en date du 16/04/2018
- ◆ Hazebrouck (59190) – 29 avenue de la Haute Loge
N°Agrément : E1805900430 en date du 03/07/2018
- ◆ Steenvoorde (59114) – 15 rue Neuve
N°Agrément : E1805900190 en date du 16/04/2018

Lieu de formation

- ◆ Grande-Synthe (59760) ZI – rue François Babeuf
- ◆ Calais (62100) – ZA EUROCAP – Bat A - 101 rue du Cap Gris-nez

Mode d'évaluation des acquis

- ◆ Evaluation finale sanctionnée par le passage d'un examen (inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière)
- ◆ Evaluation au fur et à mesure de la progression.
- ◆ Appréciation par le participant du niveau d'amélioration de ses connaissances et compétences.

Validation

- ◆ Permis de conduire D si réussite à l'examen
- ◆ Niveau : Sans niveau spécifique
- ◆ Code RNCP : Non inscrit
- ◆ Code Certif Info : 54662
- ◆ Code CPF : 214

Contact

- ◆ Sylvie Bart
Tel : 03.28.62.81.67
mail : hopso@wanadoo.fr
- ◆ Mélanie Beck
Tel : 03.28.40.73.80
mail : contact@hopsomer-flandres.fr



LES ENJEUX DE LA FORMATION

Conduire un véhicule ou un ensemble de véhicules affectés au transport en commun comporte des risques inhérents aux caractéristiques de ces véhicules

L'objectif général de la formation est d'amener tout conducteur à la maîtrise de compétences en termes de savoirs, savoir-faire, savoir-être et savoir-devenir.

L'effort de renforcement de l'éducation et de la formation à la conduite de ce type de véhicule doit donc être poursuivi. Apprendre à conduire un véhicule isolé de transport en commun est une démarche éducative exigeante, votre formateur va vous guider dans votre progression.

PROGRAMME

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
/	Identifier les objectifs et étapes de la formation	1h00
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Vérification du respect des prérequis ▪ Présentation du centre, de l'équipe pédagogique et des moyens matériels ▪ Présentation de la formation ▪ Modalités pratiques ▪ Tour de table 	MOYENS A PLANIFIER Salle équipée d'un ensemble multimédia	

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
1	Acquérir les connaissances professionnelles et réglementaires pour se préparer aux interrogations écrites et orales de l'examen	34 heures
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les situations dégradées et accidents ▪ Le conducteur ▪ L'équipement des véhicules ▪ La réglementation sociale européenne et française ▪ La réglementation transport ▪ Les documents spécifiques (conducteur, véhicule, transport) ▪ Les masses et dimensions des véhicules ▪ Les règles de circulation et signalisation spécifiques ▪ La mécanique ▪ La conduite dans des conditions atmosphériques difficiles ▪ Le comportement en présence d'un accident ▪ La conduite en montagne ou zones accidentées ▪ Les gestes et postures, accident du travail ▪ Le chargement, la surcharge ▪ Le dépassement ▪ La dynamique du véhicule ▪ L'alcool, médicaments, stupéfiants, fatigue et troubles du sommeil ▪ L'éco-conduite et conduite citoyenne ▪ Les angles morts, les porte-à-faux ▪ Le comportement en tunnels et aux passages à niveau ▪ Les systèmes de sécurité et d'aides à la conduite 	MOYENS A PLANIFIER - Salle équipée d'un ensemble multimédia - Véhicule de transport en commun - Supports pédagogiques	

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
2	Effectuer les vérifications courantes de sécurité et effectuer les exercices de maniabilité	35 heures



<ul style="list-style-type: none"> ▪ Equipements du véhicule et principe de fonctionnement ▪ Contrôles et vérifications du véhicule hors circulation ▪ Adopter les attitudes élémentaires de sécurité ▪ Réaliser un stationnement en créneau 	MOYENS A PLANIFIER
	- Véhicule de transport en commun

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
3	Maitriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul Appréhender la route en fonction du gabarit du véhicule ou de l'ensemble dans des conditions normales de circulation Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers Pratiquer une conduite autonome sûre et économique	35 heures

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les principaux organes du véhicule, les principales commandes et le tableau de bord ▪ S'installer au poste de conduite ▪ Effectuer les contrôles visuels avant la mise en route du moteur ▪ Démarrer et s'arrêter ▪ Utiliser la boîte de vitesses (selon équipement) ▪ Diriger le véhicule en marche avant et arrière, en ligne droite et en courbe ▪ Regarder autour de soi et avertir ▪ Connaître les éléments constitutifs de la chaîne cinématique et leurs principes de fonctionnement ▪ Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte ▪ Respecter les règles de circulation ▪ Positionner le véhicule et choisir la voie de circulation ▪ Utiliser toutes les commandes et adapter l'allure aux situations ▪ Tourner à droite et à gauche ▪ Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité ▪ Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire ▪ Evaluer et maintenir les distances de sécurité ▪ Croiser, dépasser, être dépassé ▪ Négocier les virages de façon sécurisante ▪ Connaître les caractéristiques des autres usagers ▪ Quitter un stationnement, repartir après un arrêt et s'insérer dans la circulation ▪ S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide ▪ Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense ▪ Conduire en déclivité ▪ Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites ▪ Suivre un itinéraire de façon autonome ▪ Connaître les principaux facteurs généraux de risque au volant, les facteurs plus spécifiques à la conduite des véhicules lourds et les recommandations à appliquer ▪ Préparer un trajet longue distance en autonomie ▪ Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : PAS ▪ Connaître les aides à la conduite (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation, ...) ▪ Notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence ▪ Pratiquer l'Eco-conduite 	MOYENS A PLANIFIER
	- Véhicule de transport en commun

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
/	Bilan et synthèse du stage	/
<ul style="list-style-type: none"> • Bilan de la formation • Synthèse du stage • Evaluation de satisfaction de la formation 	MOYENS A PLANIFIER	
	- Salle équipée d'un ensemble multimédia	



▪ **Épreuve hors circulation : 30 minutes**

Elle a pour but de vérifier les connaissances du candidat notamment en matière de réglementation des transports, de sécurité liée au chargement et de mécanique.

Elle est composée de plusieurs exercices :

- une interrogation écrite ;
- un test sur les vérifications courantes de sécurité ;
- une interrogation orale ;
- un exercice de maniabilité.

Pour être admis à l'épreuve hors circulation, il faut obtenir un minimum de 17 points sous réserve de ne pas obtenir de note éliminatoire et d'avoir obtenu un résultat favorable à l'exercice de maniabilité.

Une fois cette épreuve validée, le candidat dispose de 3 essais pendant un an pour valider l'épreuve en circulation.

▪ **Épreuve en circulation : 60 minutes**

L'épreuve se déroule sur des itinéraires variés.

Elle permet de vérifier que le candidat :

- respecte le code de la route ;
- peut circuler en sécurité pour lui et les autres usagers des voies publiques ;
- prend en compte les spécificités de la conduite d'un véhicule affecté au transport de voyageurs ;
- maîtrise les commandes et la manipulation de son véhicule ;
- est suffisamment autonome dans la réalisation de son trajet.

Pour être reçu à l'épreuve CIR, il faut obtenir un minimum de 17 points et ne pas commettre d'erreur éliminatoire.

